

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du Mardi 16 NOVEMBRE 2018 à 18h

## Présents au conseil d'école :

Ville de Mions : ANDRIES Nicolas (Adjoint en charge de la politique scolaire, péri scolaire et de la restauration) JABOULAY Esther (directrice du pôle famille).

Directrice : BOUTONNET Patricia

Adjoint(e)s : DUVILLARD Corinne, GRILLET-AUBERT Valérie, GUILLEMAUD Eliane, CLEMENT Sandrine, GOETZ Sophie, Marion ROUSSET

APNE : FRAGNE Carole, CAZAL Emilie, MARQUES Nelly, FRAYSSE Ingrid, FAURE Sandra

Excusés : Aurélie HOUMASS (APNE)

## **1. BILAN DE RENTREE/effectifs**

L'école accueille 183 élèves : **57 PS, 63 MS et 63 GS** répartis comme suit :

Elèves		Enseignantes	ATSEM
31 PS	30	Sophie GOETZ et Marion ROUSSET	Christelle
13 PS + 17MS	30	Valérie GRILLET-AUBERT	Karine
13 PS + 18 MS	31	Corinne DUVILLARD	Julie
13 MS + 17 GS	30	Sandrine CLEMENT	Andréa
31 GS	31	Eliane GUILLEMAUD	Annie ½ matin et les après-midis
15 MS + 15 GS	30 + 1	Patricia BOUTONNET et Marion ROUSSET le lundi	Annie 1/2 matin Simtee les après-midis

Les classes sont très chargées (30 ou 31 élèves). Beaucoup d'enfants vont à la cantine.

Sur les six ATSEM, cinq travaillent à temps plein et une à temps partiel (présente uniquement l'après-midi), ce qui demande des aménagements dans l'organisation et l'emploi du temps des classes.

Cette année nous n'avons plus qu'une seule EVS pour l'aide aux élèves en situation de handicap dans deux classes différentes.

## **2. ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. Nous avons une seule liste de candidats de l'association Agissons Pour Nos Enfants. Sur 334 inscrits sur la liste électorale, il y a eu 122 votes (111 votes APNE, 2 votes blancs et 9 votes nuls), soit un taux de participation de 36,53 % (En 2018 : 22.15 %), en hausse par rapport à l'année dernière. On espère pouvoir faire un vote uniquement par correspondance l'année prochaine.

Nous réalisons un vote pour réaliser uniquement le vote par correspondance l'année prochaine. Tout le conseil d'école est d'accord.

## **3. ACTIONS ET PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE**

- **Projet « danse contemporaine »** : projet pour les six classes avec une intervenante de l'école de la compagnie « A petits pas » de Villeurbanne (Maëva). Les séances ont lieu les jeudis et les vendredis matins pour 45 minutes par classe.

Il y aura avec un rendu du projet aux parents sous forme d'une séance de travail, comme le projet musique de l'année dernière. Dès que la date sera fixée, nous transmettrons rapidement aux parents.

- **Sortie danse contemporaine** : nous aimerions faire une sortie pour voir un spectacle.
- **Visites à la médiathèque** : De nouvelles animations sont proposées. Des bus sont affrétés par la mairie pour s'y rendre. Toutes les classes vont bénéficier d'une visite.
- **Spectacle dansant de Noël** : Il est offert par la mairie. Il aura lieu le jeudi 12 décembre 2019.
- **En projet** : la visite d'une conteuse à l'école, la visite d'une ferme pédagogique, la visite de la caserne des pompiers.

#### **4. Prise en charge des élèves en difficulté**

- **APC**

En référence à la circulaire n° 2013-017 du 06-02-2013, l'équipe a organisé un conseil des maitres relatif aux élèves en difficulté afin de recenser les besoins en APC. Celles-ci n'ont pas encore été mises en place.

Les enseignantes prennent en charge deux fois par semaine des petits groupes de 3 à 4 enfants pour aider les élèves en difficulté dans les apprentissages, leur apprendre à devenir autonome, à se concentrer et à s'organiser dans leur travail.

Le suivi des besoins et la mise en place de nouveaux groupes se feront à chaque trimestre.

- **RASED**

Il y a une nouvelle psychologue scolaire, Madame Audrey CARENZA et une maitresse d'adaptation, Mme PERRIN-LUCIANI. Nous avons préparé nos demandes d'aide pour les élèves en difficulté et le RASED décidera des priorités et des prises en charge.

#### **5. BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE**

L'argent reçu et utilisé pour l'école est obligatoirement sur le compte de l'OCCE de la coopérative de la maternelle J. SIBUET. Nous remercions les parents de leur participation et les informons des dépenses effectuées : matériel, jeux pour tous les enfants dans les classes, goûters d'anniversaire mensuels, livres, jeux pour les cours de récréation. Nous tâcherons comme l'année dernière de préciser pour chaque sortie, d'où provient l'argent et le montant par élève.

Corinne DUVILLARD, qui s'occupe la coopérative scolaire fait un bilan pour l'année scolaire 2018-2019 :

- Projet musique : 1350 €
- Achat de matériel pour le projet musique : 354,30 € pris en charge par l'APNE
- Sortie au moulin guitare pour les six classes : 4380 €

Le don de l'APNE a servi pour :

- Spectacle d'ombres de la compagnie Dryades : 900 €
- La ferme à l'école : 400 € (+300 € COOP)

#### **6. SECURITE**

Le PPMS a été mis à jour. Il comporte deux parties :

- Un PPMS risques majeurs
- Un PPMS attentat intrusion
- Un exercice est prévu prochainement (retardé à cause de la fuite d'eau le dernier vendredi avant les vacances)

Un exercice incendie a été réalisé en début d'année, le 05 septembre 2019.

## **7. Règlement intérieur**

Nous ajoutons dans le règlement le numéro de téléphone portable de l'école maternelle, et l'interdiction d'utilisation du téléphone portable par les élèves.

## **8. TRAVAUX**

Les travaux ont démarrés par le désamiantage juste avant les vacances de Toussaint. Le vendredi, le bruit était vraiment très important au point de ne plus pouvoir rester dans la classe. Il y a eu également une fuite qui a inondé le couloir. D'autres fuites ont eu lieu pendant les vacances, abimant certains plafonds. Cela nous inquiète pour les semaines à venir (bruits, fuites ...)

Nous souhaitons également plus de communication de la part de la mairie sur les dates et délais des travaux.

Le téléphone de l'école n'a pas été réparé (un seul combiné fixe dans le bureau de direction). Nous demandons à la mairie de le changer et de remettre des téléphones sans fil, un dans le bureau et un dans la salle des ATSEMs.

Les palissades mises en place pour les travaux sur le parvis empêchent le passage des poussettes arrivant du côté de l'école élémentaire. Celles-ci sont obligées de passer sous le porche près de la police municipale.

## **9. Prise en compte de l'école**

Depuis la rentrée de septembre, nous déplorons le manque de considération de l'école. Pour exemple :

- Certains mails à destination de la mairie restent sans réponses, notamment concernant les commandes.
- Manque d'information de la mairie par rapport à la démoustication. Nous avons appris cette opération par les réseaux sociaux. Nous aurions aimé être avertis pour pouvoir répondre aux Inquiétudes des familles
- Les distributeurs de savon et de papier ont été changés mais tout n'a pas été fait en même temps. Cela a occasionné des difficultés de fonctionnement avec les élèves.
- Pas d'information par rapport aux familles sur l'utilisation du parvis pour les travaux.
- Les demandes d'interventions pour des petits travaux tardent, empêchant le bon fonctionnement de l'école (toilettes, sol de la cour, entretien des espaces verts...).

Mme JABOULEY précise que la réorganisation du pôle famille n'est pas terminée. Mme MOUREN qui est partie en retraite va être remplacée. Elle nous confirme qu'il faut relancer la mairie pour toutes les demandes non abouties.

Concernant la cantine, il y a moins d'élèves que l'année dernière pour l'instant et un adulte supplémentaire a été placé en renfort cette année. Il y a un seul service pour la maternelle. Le repas dure environ 45 minutes.

## **10. QUESTIONS DIVERSES/ APNE**

- Commission violence : La date de la deuxième réunion de la commission violence est fixée au 26 novembre 2019. Elle regroupe la mairie, les parents d'élèves, des enseignants de l'école élémentaire et de l'école maternelle. L'APNE propose de subventionner l'achat de jeux pour les cours de récréation.
- Remplacement : Lorsqu'une enseignante est absente, nous le signalons à notre hiérarchie qui envoie si possible un remplaçant. Nous ne savons pas au niveau de l'école s'il y aura un remplaçant. Nous affichons sur le tableau devant l'école et devant la classe l'absence de l'enseignante. Si l'enseignante n'est pas remplacée, les élèves sont répartis dans les autres classes, ce qui surcharge les effectifs.
- Stationnement : nous signalons à la mairie que le stationnement se fait difficilement cette année sur le parking enseignant. Les voitures de la police municipale s'y gare maintenant. Elles se garent même sous le porche (gênant la circulation des poussettes) ou à cheval sur plusieurs places de parking.
- Les vêtements trouvés sont rendus à leur propriétaire si le nom est marqué. Sinon, il y a un porte-manteau vers la porte de la garderie ou sont stockés les vêtements sans nom. Nous ferons un mot aux parents pour expliquer ce fonctionnement.

L'association ANPE a fait un don de 915 € pour la coopérative scolaire et nous la remercions. Plusieurs manifestations sont prévues par l'APNE cette année :

- La vente de chocolats (en cours),
- L'opération « ticket de caisse » en partenariat avec une grande enseigne,
- La vente d'objets personnalisés
- Une journée « Jeux de société »
- La vente de plants de fleurs,
- La kermesse qui aura lieu le 12 Juin 2020

L'association réfléchit à la préparation d'un support de type BD pour la rentrée prochaine pour expliquer le rôle de l'association.

L'association FCPE fait un don de 150 € à l'école sous forme de remboursement de matériel scolaire. Nous la remercions.

## **11. Dates à venir**

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 10 février 2020.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire

Eliane GUILLEMAUD

La directrice

Patricia BOUTONNET